

Chalette

Magazine municipal / n°90 / Décembre 2017



Place Commune

LES *adides* DU TRANSPORT

DU 17 NOV 2017 AU 24 JAN 2018



In solido : un pari sur la réciprocité

P. 6



La chorale "L'air du temps" au marché de Noël

P. 8



LE DÉBAT EST LANCÉ

exprimez-vous !

WWW.VILLE-CHALETTE.FR



VOIR PAGE 3

Un centième congrès des maires très attendu !

Les attentes des maires sont grandes, à la mesure des inquiétudes qu'ont suscitées les annonces soudaines de cet été qui mettent en péril le lien de confiance entre l'État et les communes : plan d'économies de 13 milliards d'euros, réforme de la taxe d'habitation, baisse de l'APL, suppression des contrats aidés... C'est dans cet état d'esprit qu'avec 15 000 maires je me suis rendu au dernier Congrès des maires au cours duquel nous avons entendu le Président de la République et le Premier ministre répéter ces mesures draconiennes et insupportables.

Nos communes sont condamnées à une mort par asphyxie budgétaire !

Au prétexte de réduire le déficit de l'État, le gouvernement nous contraint à réduire nos dépenses de fonctionnement. Inévitablement c'est moins de services publics pour nos populations, moins de subventions pour nos associations, moins de culture, de santé, de sport et de vie dans nos territoires.

Pourtant, ces quatre dernières années les collectivités territoriales ont déjà été soumises à rude épreuve !

L'annonce de l'exonération de la taxe d'habitation est une fausse bonne nouvelle ! Car, en fin de compte, cela n'améliorera pas le pouvoir d'achat des contribuables : ce qu'ils gagneront au premier abord, ils le perdront ensuite en taxes ou impôts nouveaux et également en services publics ! Qui peut croire une seule seconde que la suppression de plus du tiers des ressources propres des communes serait sans conséquences ? Pour Chalette, le manque à gagner dépasserait les 2 millions d'euros !

À Chalette, les élus disent ce qu'ils font et font ce qu'ils disent !

Les dépenses d'investissement des collectivités locales demeurent à un niveau historiquement bas depuis 10 ans. Cependant, l'équipe municipale de Chalette a respecté ses engagements puisque tous les projets inscrits dans son programme ont démarré – et pour certains ont abouti, qu'il s'agisse de la nouvelle piscine, de la future école du quartier de Vésines, de l'aménagement de la base de loisirs avec sa plage « relookée », de l'informatisation de nos écoles, de la restauration de la crèche ou bien des foyers de nos aînés...

Je compte sur les Chalettois pour qu'ensemble nous continuions le combat pour la survie de notre ville et donc du service public.

Franck Demaumont,
maire de Chalette-sur-Loing,
vice-président de l'AME.



Franck Demaumont au congrès des maires

Sommaire

- P2 – **Édito**
- P3 – **Actualités**
Les Assises du transport
- P4 – **On en parle**
Villes et villages fleuris, Chalette conserve ses trois fleurs !
- P5 – **L'invitée du mois**
Mary Dia, une auteure en devenir ?
- P6 – **Vivre ensemble**
In solido : un pari sur la réciprocité
- P7 – **Développement durable**
Plan neige et grand froid, tout est prêt
- P8 – **Marché de Noël**
La chorale « L'air du temps » en concert dimanche 17 décembre au marché de Noël
- P9 – **On en parle**
Le club des chiffres et des lettres recrute
- P10 – **On en parle**
L'orchestre à l'école
- P11 – **Sports et loisirs**
Retour sur les « Victoires des sports »
- P12 – **Arts et culture**
Festisol et Festival du livre « Autrement, autres mots » : une ville, des associations, des citoyens s'engagent
- P13 – **Accueil de loisirs**
Louis-Aragon
Vacances d'hiver 2017
- P14 – **Libre expression**
- P15 – **Nos peines**
Jackie Gabereau nous a quittés
- P16 – **À l'affiche**

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
 Directeur de la communication : B. Ballu
 Rédaction : B. Ballu, P. Avezard, B. Taleb
 Graphiste : Pascal Weber
 Mise en pages et impression :
 Orient Express 01 40 64 44 10



Actualités

Les Assises du transport

Une démarche participative afin de faire remonter les besoins des Chalettois en transport à l'Agglomération

À la veille de la négociation de la nouvelle Délégation de service public de transport, les élus de Chalette-sur-Loing ont souhaité recueillir la parole des habitants quant aux transports collectifs publics sur le territoire. Si le transport dans l'agglomération relève bien de la compétence de l'Agglomération et non de la Commune et si le transport au sein de la région Centre-Val de Loire revient à la Région, la Municipalité de Chalette a toutefois décidé de faire remonter à l'Agglomération les besoins des usagers et non usagers du transport.

De la nécessité de recueillir les besoins des usagers et non usagers du transport !

C'est dans ce cadre que vendredi 17 novembre, la Ville a lancé les Assises du transport qui dureront jusqu'à fin janvier 2018. Une cinquantaine de participants ont pu découvrir les grands enjeux des transports au sein de la ville : en 2014, seuls 9,5 % des Chalettois utilisaient les transports en commun (contre 14,9 % au niveau national), l'usage des véhicules privés restant très élevée 77,3 % (contre 70 % en



Compte rendu des groupes de travail en ruche

France – source : Insee 2014). La question est alors posée par les élus : quels sont les besoins de la population en matière de transport public collectif ?

Une démarche participative pour des solutions aux difficultés de mobilité

Des ateliers participatifs, guidés par des entretiens ouverts, ont permis la prise de parole. Premiers constats : les transports publics collectifs constituent un atout pour les participants en termes de respect de l'environnement, d'économie d'essence mais aussi de commodité et de convivialité. Pourtant, des difficultés demeurent : des difficultés pour se rendre à l'hôpital lorsque l'on habite Chalette, le manque de liaisons est/ouest et de liaisons interquartiers, les insuffisances du cadencement et de la fréquence des bus... Ces problèmes rencontrés par les habitants ont des conséquences sur leur vie quotidienne pour se rendre au travail et/ou à une formation, accéder aux soins, et génèrent un phénomène d'isolement. Face à ces difficultés, les participants proposent des solutions d'amélioration : des lignes transversales, la gratuité pour les étudiants et les sans-emplois, de meilleures



Marie-Madeleine Heugues et Hiba Pruneau, maires adjointes et membres de la commission transport à l'Agglomération



correspondances entre les lignes. Les Chalettois interrogés, dans un souci de développer la mobilité mettent en exergue la nécessité d'avoir des pistes cyclables continues dans l'ensemble de l'agglomération ou encore de revoir la multimodalité bus/gare ou de développer des pédibus.

Lorsque l'on interroge les citoyens, les solutions ne manquent pas quant aux difficultés de transport des Chalettois qui, acteurs de leur ville, se réapproprient leur territoire et leur service public de transport. Autant d'enseignements que les élus ne manqueront pas de faire remonter à l'Agglomération !



Débat en ruche sur le transport

Les assises se poursuivent avec les prochains rendez-vous :

LES **assises** DU
TRANSPORT
DU 17 NOV 2017 AU 24 JAN 2018
exprimez-vous !
WWW.VILLE-CHALETTE.FR

On en parle...

Villes et villages fleuris

Chalette conserve ses trois fleurs !



Au cours du mois d'août, le jury régional de fleurissement a effectué une visite de notre commune afin d'évaluer son fleurissement. Un mois plus tard, un courrier adressé au maire annonçait le maintien de nos trois fleurs au palmarès régional.

Une démarche de développement durable saluée

Le maintien de cette troisième fleur est pour l'élue à l'environnement, Espérance Patureau, une réelle satisfaction, surtout après les inondations de juin 2016 qui ont ravagé un grand nombre de sites naturels de la commune. Dans son rapport, parmi les points remarquables relevés durant la visite, le jury a souligné, entre autres, la grande quantité de plantes annuelles pour le fleurissement, la diversité dans le choix des essences d'arbres, l'harmonie des couleurs, les compositions, la bonne prise en compte de la biodiversité et de sa protection, un mobilier

urbain de qualité et une démarche de développement durable avancée (végétalisation des trottoirs, paillage, compostage, containers enterrés).

Vers une quatrième fleur ?

La venue du jury régional du fleurissement sur notre territoire a également été l'occasion pour ses membres de prodiguer quelques conseils et de proposer quelques pistes d'amélioration afin de parfaire la qualité du fleurissement de notre « ville à la campagne » et, pourquoi pas, d'obtenir d'ici quelque temps une quatrième fleur. Ainsi, ils ont suggéré de mettre en place un plan de gestion des arbres et, dans un but pédagogique, de nommer les diffé-

rentes espèces, de réfléchir à l'utilité de certains points de fleurissement (ou suspensions) qui induisent une charge de travail importante pour un résultat visuel moyen. En conclusion, le jury a tenu à présenter à l'équipe municipale et aux agents municipaux, dirigés par Frédéric Melet, leurs félicitations et leurs encouragements. Il s'est également félicité des échanges fructueux et sympathiques qui sont ressortis de cette visite estivale. Un grand bravo aux agents municipaux et à tous ceux qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, au maintien de cette troisième fleur qui contribue d'une certaine manière au bien vivre ensemble à Chalette !



L'INFO DE TOM

Informations pratiques, recyclage des déchets, les gestes à adopter...

SMIRTOM de Montargis - 20, rue de Chaumont 45120 CORQUILLEROY - www.smirtom.fr



MODIFICATIONS DE COLLECTE

À compter du 8 janvier 2018, afin d'optimiser les services de ramassage, certaines tournées de collecte des Ordures Ménagères et de la Collecte Sélective se verront modifiées. Voici ci-dessous les nouveaux jours de ramassage pour la commune de CHÂLETTE-SUR-LOING.



COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES	COLLECTE SÉLECTIVE
 <p>Quartiers Vésines et Pontonnerie : Mardi et Vendredi matin</p> <p>Quartiers Bourg et Lancy : Mardi matin</p> <p><i>Les poubelles sont à sortir la veille au soir</i></p>	 <p>Quartiers Vésines et Pontonnerie : Jeudi matin</p> <p>Quartiers Bourg et Lancy : Jeudi matin</p> <p><i>Les poubelles sont à sortir la veille au soir</i></p>

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignement sur les collectes concernant votre rue.
Si votre bac jaune est trop petit, merci de contacter votre mairie afin d'obtenir des sacs jaunes ou nos services au 02 38 87 37 38



EN VRAC DANS LE BAC JAUNE

 <p>Emballages en métal</p>	 <p>Briques alimentaires et cartons fins</p>	 <p>Papiers, journaux, revues et magazines</p>	 <p>Bouteilles et flacons en plastique</p>	 <p>NOUVEAU</p>
--	---	---	---	---

Réalisation / Publication : Service communication du SMIRTOM - Ne pas jeter sur la voie publique

HORAIRES SMIRTOM

Les bureaux administratifs

le lundi de 14h00 à 17h00
et du mardi au vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

Les déchèteries

du lundi au samedi de 8h00 à 11h45
et de 13h30 à 16h45

La déchèterie de Dordives est actuellement en travaux et fermée jusqu'à la fin de l'année 2017

Pour nous joindre 02 38 87 37 38
accueil@smirtom.fr



LE VERRE

Le verre se recycle à l'infini !
Encore trop de verre se retrouve dans les Ordures Ménagères

Pour être recyclé, celui-ci doit être déposé dans les colonnes prévues à cet effet !

Retrouvez le point verre le plus proche de chez vous sur :
www.smirtom.fr - CARTE interactive

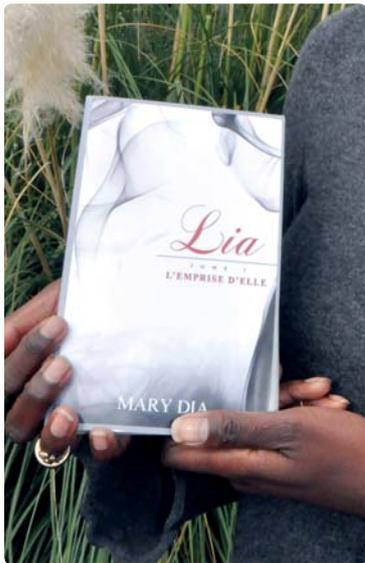


Mary Dia, une auteure en devenir ?

Chalettoise depuis toujours, cette jeune femme aux cheveux bruns est bien connue des élèves du collège Paul-Éluard même si tous ne connaissent pas, jusqu'à très récemment, sa passion qu'elle gardait secrète.



Mary Dia



En effet, Mary y exerce actuellement un emploi d'assistante d'éducation⁽¹⁾, emploi qui, selon elle, n'est qu'un tremplin vers d'autres projets professionnels.

L'écriture, une passion

En dehors de son activité professionnelle, Mary a plusieurs passions : la musique, le sport, mais celle d'écrire dépasse toutes les autres. Eh oui, Mary écrit. Et si, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, Mary n'a jamais tenu de journal et n'a jamais été une grande lectrice, elle a toujours été attirée par les lettres, les langues, et surtout a beaucoup écrit. Avec son premier roman, "L'emprise d'elle", Mary a réalisé un rêve. Elle écrit depuis toujours mais le déclic s'est déroulé durant un stage préparatoire au baccalauréat où elle s'ennuyait. « Des tas d'idées se bousculaient dans ma tête ; je les ai jetées sur le papier, puis je les ai développées. Au début, je ne pensais pas forcément publier mes écrits, c'était avant tout une aventure personnelle. Puis ma décision prise d'éditer mon histoire, ce n'est qu'un mois ou deux avant la sortie du roman que j'ai partagé quelques extraits sur les réseaux sociaux. J'ai eu des retours motivants qui m'ont confortée dans mon intention de publier mon manuscrit » explique-t-elle. Et Mary est ambitieuse, elle compte bien ne pas s'arrêter à ce premier tome. « Je dispose d'une imagination débordante, j'ai l'esprit toujours en ébullition ; mon premier roman "L'emprise d'elle" est le premier tome d'une saga qui sera composée a minima de trois, voire quatre tomes. L'histoire est toute tracée, j'en connais la fin. Mon ambition n'est pas de devenir un écrivain célèbre ; ce n'est même pas un objectif en soi, même si pouvoir vivre de mon écriture serait une belle aventure personnelle. Et je suis consciente que cela ne sera pas facile, mais je suis déterminée ;

lorsqu'on veut quelque chose, on met tout en œuvre et on y arrive ! Pour moi, ce qui prime c'est de pouvoir écrire et partager des histoires que les gens aiment ».

Se faire éditer, un long et difficile chemin

Si écrire semble être pour Mary relativement facile, se faire éditer a été beaucoup plus compliqué. « Il faut oser aller frapper aux portes mais, précise Mary, en envoyant les manuscrits aux maisons d'édition, on n'a aucune certitude qu'ils soient lus. Donc, après des recherches j'ai opté pour l'auto-édition. Par contre, il a fallu que je trouve des correcteurs et un graphiste pour la page de couverture, ce qui a eu un coût relativement important. Puis, le livre en main, il convenait de le faire connaître. Je dois remercier particulièrement la Librairie des écoles à Montargis qui a fait une bonne publicité et en a vendu un certain nombre. Mon passage sur les ondes de C2L, dans le Mag, ainsi que l'article de la République du Centre ont aussi contribué à sa promotion ». "L'emprise d'elle" est également disponible à la médiathèque de Montargis et sur Amazon (version papier et version numérique).

Et pour donner envie d'entrer dans son univers, Mary nous a autorisé à publier ce petit résumé :

« Elle s'appelle Julia Nikson (...). Elle venait tout juste de s'installer à Chicago. Julia avait décidé de suivre sa mère, à la suite du divorce de ses parents. Cela allait être, pour elle, l'occasion de fuir l'horreur de son passé, et la peur omniprésente d'être dénoncée. Comme chaque être humain, Julia avait des choses à cacher. Mais la part d'ombre de sa vie était trop pesante, trop dangereuse pour être partagée. Julia dissimulait un lourd secret. Et celui-ci n'allait, à son grand malheur, pas tarder à être dévoilé... »

(1) Nouvelle dénomination de surveillante.

Vivre ensemble

In solido :

un pari sur la réciprocité

Créé il y a à peine un an, le réseau *In solido* de Chalette, composé de citoyennes et citoyens de tous âges et de tous horizons, prend petit à petit son envol.

Apprendre, transmettre, la réciprocité en actes

Initié par une poignée de citoyens et citoyennes dynamiques issus d'horizons divers, ce réseau d'échanges élabore des initiatives collectives basées sur le partage de savoirs en excluant toute notion monétaire. Il tend à valoriser chaque individu par la recherche de moyens lui permettant de transmettre ou d'acquérir des savoirs dans un échange réciproque. L'idée est d'attirer des personnes qui ne sont pas obligatoirement ancrées dans la vie associative ou bien éloignées des réseaux déjà existants, lesquelles détiennent comme tout un chacun des savoirs. Proposer des échanges pour renforcer le lien social et la solidarité, pour faire et apprendre ensemble, bref donner concrètement du sens et de la vie au concept du vivre-ensemble, tels sont les objectifs de *In solido*. Chacun-e peut offrir et recevoir un savoir, qu'il soit intellectuel, manuel, ou issu de l'expérience (cuisine, couture, nouvelles technologies, jardinage, etc.). *In solido* ouvre ses portes à tous ; seule limite, respecter les valeurs républicaines françaises que sont la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité.

Des débuts encourageants

Et au vu des premières initiatives, ça marche ! Ainsi, le 22 septembre dernier l'atelier cuisine a été un véritable succès. Si l'objectif était de réaliser des recettes, il a également permis d'apprendre à s'organiser et à utiliser les ustensiles et ingrédients adéquats, comme des aliments de saison, sains et pas chers ! Les enfants, quant à eux, ont pris plaisir à réaliser des poupées-gâteaux : des « cours » de cuisine intergénérationnels réalisés dans la bonne humeur et qui se sont terminés par la dégustation des mets et la distribution de fiches-recettes à refaire à la maison !



Bientôt de nouveaux ateliers

Fort de ce premier succès, l'équipe d'animation a réfléchi à d'autres initiatives. Ainsi, à l'approche des fêtes de fin d'année plusieurs ateliers seront organisés le **samedi 9 décembre prochain, de 13 h 30 à 17 h** : poésie/scrapbooking⁽¹⁾, origami/décorations de Noël, maquillage de fête pour dames et jeunes filles, contes. Ces ateliers s'inscrivent aussi dans une démarche responsable visant à lutter contre l'hyperconsommation. En effet, Noël peut ne pas rimer avec « super consommation » mais plutôt avec des valeurs simples, en se tournant vers ce que nous pouvons et savons faire tout en donnant une valeur supplémentaire à un cadeau : celui de l'avoir confectionné soi-même avec une dimension unique et personnelle. Il y a mille façons

de faire plaisir et de partager. C'est ce que ces ateliers visent : réaliser de petits cadeaux personnalisés pour ses proches, des décorations faites maison pour le sapin ou le chemin de table, le tout à petit coût. L'après-midi se terminera en douceur avec un atelier-contes offrant la possibilité d'apprendre à parler devant un public, de partager une histoire, de transmettre un message. Attention ! Pour participer à ces ateliers, il convient de s'inscrire préalablement (voir ci-dessous).

Comment rejoindre *In solido* ?

Si vous désirez offrir ou solliciter un savoir, c'est simple : informez le réseau de votre souhait afin qu'il puisse le faire connaître à ses membres. L'échange s'effectuera soit de manière individualisée (offrant/accueillant), soit de manière collective autour d'un thème (exemple : atelier cuisine). N'hésitez pas à contacter l'équipe d'animation qui vous réservera un accueil chaleureux.

- Tél. : 06.72.14.33.01
- reseauinsolido@gmail.com
- Facebook Réseau In solido (groupe fermé).

(1) Forme de loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les valoriser par une présentation originale.



Plan neige et grand froid Tout est prêt



La neige, le verglas, bref le grand froid, peuvent arriver subitement et sans prévenir. C'est pourquoi la Ville s'y prépare. D'ores et déjà, une équipe d'astreinte de douze agents est prête à intervenir dès l'arrivée des premiers flocons.

Ainsi, en cas de besoin deux équipes se relayeront une semaine sur deux et seront mobilisables 24 heures sur 24. À noter que les priorités de la Ville en la matière sont de sécuriser la circulation sur les axes principaux et de rendre accessibles les équipements publics et les commerces afin que tout habitant puisse accéder à un axe dégagé à moins de 200 mètres de chez lui. Il est rappelé que le déneigement des trottoirs reste confié aux habitants comme le prévoit la loi. À cet effet, la Municipalité met à disposition des Chalettois du sable permettant de sécuriser les trottoirs et l'accès aux maisons. Des « big bags » de sable sont ainsi déposés aux abords des sites suivants : foyer Duclos, Maison des associations, médiathèque, foyer Marlin, écoles, mairie et piscine. D'autre part, des sacs de sable seront distribués aux commerçants, pharmaciens et médecins. À noter qu'en cas d'enneigement impor-



tant, certains équipements publics pourront être fermés. Enfin, des conditions climatiques exceptionnelles imposent le respect de certaines règles comme rouler doucement, limiter les déplacements, être solidaire de ses voisins, notamment

envers les personnes âgées, isolées ou handicapées. Pour plus de détails sur le dispositif, consulter le site de la Ville : www.ville-chalette.fr (dans le moteur de recherche, taper « document d'informations communales sur les risques majeurs »).

Hommage à Laurence Duval

Laurence Duval vient de nous quitter suite à une longue maladie. Ingénieure territoriale, responsable du Service environnement, Laurence a suivi d'importants dossiers en lien avec la préservation et la valorisation des espaces naturels et du cadre de vie. Parmi ceux-ci, notons la rédaction de l'Agenda 21 de la Ville, la gestion concertée du site du Grand Rozeau, la valorisation des Prés blonds, les aménagements de la base de loisirs, pour ne citer que ces dossiers emblématiques. Consciencieuse et méthodique, Laurence aura impulsé une réelle volonté de prendre en compte les questions

environnementales dans la gestion quotidienne de la collectivité. Engagée dans de nombreuses associations, elle a été à l'initiative de l'ouverture de l'AMAPP du Loing et a participé à l'animation du club « L'échiquier du Gâtinais ». Elle savait partager ses passions mais également ses inquiétudes quant à la nécessaire prise en compte des questions écologiques, notamment avec ses chroniques hebdomadaires sur les ondes de C2L Radio et, bien entendu, dans le magazine municipal « Chalette place commune » avec ses articles toujours clairs et documentés. Aujourd'hui, nous pleurons une collègue qui a su transmettre ses valeurs



Laurence Duval

et ses engagements. À sa famille, ses enfants Alice et Louis, nous adressons nos sincères condoléances et toute notre affection. La rédaction de « Chalette place commune »



La chorale « L'air du temps » en concert dimanche 17 décembre au marché de Noël

Créée en 1998 par Monique Péricouche et Bernard Lepage, la chorale « L'air du temps » fêtera ses 20 printemps en septembre prochain.

Dans l'attente de cet anniversaire que les 30 choristes et la cheffe de chœur préparent et comptent bien fêter avec brio, la chorale présentera un **concert à l'église du Bourg de Chalette, dimanche 17 décembre à 15 heures**, un concert composé de chansons contemporaines, d'où le nom de la chorale, et bien évidemment de chansons de Noël dont deux a capella. Dans l'immédiat, cette petite troupe qui prend plaisir à se retrouver tous les lundis

soir est en répétition. Un plaisir exprimé notamment par cette choriste en arrivant et en saluant ses camarades de chant : « *Je suis contente de venir ; chanter me change les idées et me permet de rencontrer du monde* ». Et Claudine, la femme-orchestre de l'équipe, ajoute : « *Je confirme ; chanter pendant deux heures toutes les semaines, ça fait du bien, ça remplace un psy !* ». Alors, si vous aussi vous aimez et prenez plaisir à chanter, n'hésitez pas à rejoindre cette équipe

sympathique et pleine d'humour. Cet appel s'adresse particulièrement à la gence masculine qui, hélas, fait défaut à cette chorale qui n'en compte actuellement que trois ! Alors messieurs, n'ayez pas peur, venez ajouter quelques notes masculines à ce chœur chalettois. Rendez-vous tous les lundis de 20 h à 22 h à la Maison des arts de Chalette. Page Facebook : chorale air du temps (préciser Chalette, une autre chorale portant le même nom).

Le marché de Noël et son village associatif, un rendez-vous solidaire à ne pas manquer !

Comme chaque année, plusieurs associations chalettoises se mobilisent pour l'un des marchés de Noël les plus réputés de l'agglomération. Le village associatif installé au cœur du marché aux côtés des artisans et commerçants traditionnels donnera l'opportunité à tout un chacun de trouver des idées de cadeaux et des produits artisanaux, de se restaurer et de partager du vin chaud et autres boissons (avec modé-

ration) entre amis ou connaissances tout en réalisant une bonne action. Pendant deux jours, le Bourg de Chalette revêtira son manteau de fête et se peuplera de chalets et de stands au profit d'associations venues de tous les horizons et représentant la diversité, unie dans la solidarité et la convivialité. Venez nombreux leur rendre visite ; vous serez bien accueillis et contribuerez à faire que Noël reste un moment magique pour tous.



Espace des solidarités du marché de Noël : vente de thés et infusions 1336 de la Scop-Ti !

1336 : c'est le nombre de jours de lutte des salariés de l'usine de Gémenos, près de Marseille. Ils ont remporté une victoire contre la multinationale Unilever, sauvant leur usine de la fermeture. Ils ont repris leur entreprise sous la forme d'une coopérative ouvrière, une société appartenant aux travailleurs. Un autre mode de production est possible, centré sur l'humain, débarrassé du poids des actionnaires voraces qui pompent la richesse produite. Une gestion démocratique est mise en œuvre au sein de la Scop-Ti avec le principe « une personne = une voix ».



On en parle...

Le club des chiffres et des lettres recrute

Créé en 1986 et basé initialement à Montargis, rue Carnot puis à la Chaussée, le club local des chiffres et des lettres est installé depuis quatre ans au 2, allée Louise-Michel à Chalette.

Club renommé dans la région de par son ancienneté et le bon niveau de ses membres⁽¹⁾, celui-ci peine toutefois à augmenter le nombre de ses adhérents qui se chiffre actuellement à onze. C'est la raison pour laquelle sa présidente Lalia Niati invite toutes celles et tous ceux⁽²⁾ qui ont la passion des mots et des nombres à venir les rejoindre pour jongler avec les lettres et les chiffres dans une ambiance convi-

viale. L'occasion également pour le club de rendre hommage à Monique Foucher, ancienne présidente décédée le 10 septembre dernier. Comme le précisent les adhérents, « Monique était l'âme du club ». Mentor pour beaucoup d'entre eux, elle était une femme très active jusqu'à ce que la maladie vienne la faucher. Membre du club de scrabble et de l'UNRPA Bourg/Lancy, elle aimait également la pêche. Et Claudette, une adhérente, de préciser : « En arrivant au club j'ai rencontré en la personne de Monique Foucher une belle et grande personne, humble, généreuse, toujours dans le souci du partage. Très appréciée de tous ceux qu'elle côtoyait, Monique restera irremplaçable. Mais le malheur de l'avoir perdue ne doit



À droite Monique Foucher

pas nous faire oublier le bonheur de l'avoir connue ».

(1) Deux de ses membres ont été sélectionnés pour participer à l'émission sur FR3, Josette Gervais l'an dernier, laquelle a gagné un match, et Monique Foucher, ancienne présidente décédée en septembre dernier qui a participé au Master de l'émission sur FR3 en 2012.

(2) À partir de 7-8 ans.



Une partie des membres du club des chiffres et des lettres en pleine réflexion

Entraînements : lundi et samedi de 14 h à 16 h 30 – 2, allée Louise-Michel
Contacts : Lalia Niati – tél. : 06.59.38.64.27 – courriel : laliatus@hotmail.fr
Prochain événement : tournoi national - salle Louis-Aragon – 27 mai 2018

Anne-Marie Pasquet, ancienne élue de Chalette, n'est plus

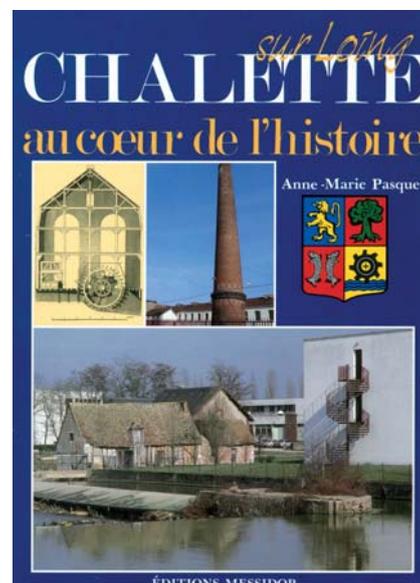
Triste période que cet automne 2017. En effet, la Ville de Chalette vient de perdre à nouveau une ancienne élue en la personne d'Anne-Marie Pasquet. Née le 25 mai 1926, elle a « grandi aux Indes, en pays tamoul », comme elle l'écrit dans l'un de ses ouvrages, *Les immigrations à Chalette*, recueil de ses articles parus dans le bulletin municipal de Chalette au fil des mois et publié en 1991. Après le décès de sa mère à Bangalore, ville du sud de l'Inde, elle se retrouve pensionnaire



Anne-Marie Pasquet

dans un collège anglais et n'arrive en France qu'à l'âge de 18 ans. Elle deviendra professeure d'histoire au Lycée Durzy, alors situé à Montargis. Elle sera élue à Chalette durant quatre mandats, le premier avec Max Nublat de 1971 à 1977, les trois suivants avec Jean Louis (1977-1983 ; 1983-1989 ; 1989-1995). Elle est l'auteure

du livre *Chalette-sur-Loing au cœur de l'Histoire* publié en 1987, enrichi et réédité en 2004. À sa famille et ses proches, la Municipalité adresse ses condoléances.



Première édition du livre « Chalette au cœur de l'histoire » – novembre 1987

On en parle...

L'Orchestre à l'école

Pour la 9^{ème} année consécutive, une nouvelle classe de CE2 de l'école Camille-Claudel du bourg de Chalette a reçu des instruments de musique dans le cadre du dispositif « l'Orchestre à l'école ».

À Chalette, 69 élèves sont concernés par l'orchestre à l'école, dont 24 d'entre eux seulement depuis cette rentrée. Ils conserveront leur instrument en CM1 et CM2, soit durant trois ans. La remise des ins-

truments, choisis par les enfants de CE2, cor, saxophone, flûte traversière, hautbois, clarinette, fagotino, batterie, s'est effectuée le 14 novembre dernier au Hangar de Chalette devant plus d'une centaine de parents. Il faut

savoir que l'instrument le moins cher coûte 500 € et certains peuvent coûter jusqu'à 3 000 €. Cette opération de l'Orchestre à l'école est mise en place grâce à l'APSAM⁽¹⁾ et subventionnée par le Conseil régional du Centre – Val de Loire et l'Agglomération montargoise, ainsi que par la Municipalité de Chalette qui prend à sa charge la rémunération des professeurs de musique du conservatoire de Montargis. À cela s'ajoutent des mécènes privés, le Lions Clubs et le Rotary. Un orchestre à l'école qui ne cesse de se développer au plan national comme a pu le dire Anna Pouzoullic, chargée de mission pour l'association Orchestre à l'école : « Aujourd'hui on compte 1 230 orchestres, contre 2 en 1999, année de création des premiers orchestres ».



Première prestation en public pour les CE2 de l'école Camille-Claudel qui viennent de recevoir leur instrument

(1) Association pour la promotion des spectacles dans l'agglomération montargoise.

Chalette Festival : on remet ça l'été prochain

« Chalette fait son festival » s'est tenu du 18 juillet au 12 août sur la base de loisirs du lac. À l'ouverture, l'objectif de l'opération, pilotée par le Pôle réussite éducative de la Ville de Chalette, était d'accueillir un minimum de 4 000 visiteurs. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ce chiffre a été largement atteint.

Le 9 novembre dernier, en présence des 32 partenaires de l'événement, Mamoudou Bassoum, adjoint à l'enfance et à la jeunesse, a annoncé que « 4 733 passages avaient été enregistrés durant les quatre semaines, sur les 260 créneaux d'activités et animations mis en place ». Et d'ajouter que l'autre objectif, à savoir « favoriser les échanges intergénérationnels, le faire et vivre ensemble », avait lui aussi été atteint.



Soirée bilan de Chalette (F)estival

Si Chalette Festival a été une grande réussite, c'est en grande partie grâce aux différentes associations et comités de quartiers qui se sont impliqués et ont proposé des activités, mais aussi aux partenaires que sont la Région Centre-Val de Loire, le

Département du Loiret, des bailleurs sociaux (LogemLoiret et Vallogis) et la CAF⁽¹⁾ qui ont apporté une grande partie du financement (65 000 €) de Chalette Festival.

(1) Caisse d'allocations familiales.

Retour sur les Victoires des sports

Samedi 25 novembre, la Municipalité recevait les clubs sportifs de la ville autour des « Victoires des sports », nouvelle appellation des Trophées des sports.

Pour Christophe Rambaud, maire-adjoint aux sports, cette manifestation témoigne de l'attachement de la Ville à la pratique d'un sport. Il a félicité tous les clubs, les dirigeants et bien entendu tous les bénévoles qui s'activent tout le long de l'année pour accueillir dans les

meilleures conditions les sportifs, des plus jeunes aux plus âgés. Il a profité de la tribune pour présenter les orientations pour l'année 2018, à savoir : favoriser la pratique d'un sport pour les personnes en situation de handicap, développer les activités « sport au féminin » et présenter des actions

dites « sport santé ». Par ailleurs, dans la perspective des Jeux olympiques de Paris, il a fait le vœu d'accueillir la flamme olympique et, pour cela, compte sur le dynamisme et l'enthousiasme de tous les clubs chalettois. Retour en images sur cette soirée dédiée aux clubs et à leurs bénévoles.



L'Ablette chalettoise pour sa participation aux activités municipales



Jeanne Vu aux côtés de Daniel Sandrin de l'Union gymnique de Chalette



Boubacar Ba félicitant Léo Relave de l'USC Voile



Christophe Rambaud saluant Patrick Foucher, président du Guidon chalettois



Félicitation au Sporting club pour ses actions de solidarité avec l'association "Ensemble pour Manon"



Le maire, Franck Demaumont, et son adjoint Christophe Rambaud félicitant le personnel du Service des sports de la Ville



Karine Dos Santos, présidente du club USC Taekwondo, remerciée par Maher Ben Azzouz et Mamoudou Bassoum



Faouzi Teboulbi, président de l'USC Foot, félicité par Maher Ben Azzouz pour la solidarité avec les personnes en situation de handicap de la Grimbonnerie



Antony Goulet du club de karaté ASKC 45 félicité par Mamoudou Bassoum



Philippe Jondeau pour la performance de l'année, catégorie triathlon



Rachid Dekhinat, entraîneur au Judo club de Chalette, félicité par Jacques Lalot et David Goron



Tom et Robin élèves au collège Paul-Éluard aux côtés d'Atif Khalid et de leur professeur d'EPS



Arif Bulut, Enes Aydin, Kilyane et Yanis Pestie félicités par Jean-Claude Renouf et Mamoudou Bassoum



Cécile Manceau, conseillère départementale, félicitant Simone et Yves Lapeyrade du club "Les cyclorandonneurs de Chalette"



Valentin Beyer et Colin Jacquemin du Guidon chalettois félicités par le président du club, Patrick Foucher



Franck Demaumont aux côtés de Georges Gandrille des "Palmeurs du Gâtinais"



Marie-Madeleine Heugues félicitant Mamoudou Bassoum de l'USC Taekwondo pour sa performance dans la catégorie senior

Festisol et Festival du livre

« Autrement, autres mots » : une ville, des associations, des citoyens qui s'engagent

Après le succès de la deuxième édition de la Journée de la Fraternité le 28 octobre dernier⁽¹⁾, Chalette, terre d'accueil, fidèle à ses valeurs de solidarité a accueilli à quelques semaines d'intervalle deux événements riches de rencontres, de convivialité, de débats et d'espoir d'un monde meilleur.

→ Avec Festisol, le 15 novembre ce fut l'occasion de rencontrer et de débattre des activités d'associations qui agissent ici et ailleurs et dans différents domaines. À cette occasion le maire, Franck Demaumont, a souligné en les remerciant de leur engagement combien il était fier d'accueillir dans sa commune ces associations, lesquelles agissent tout au long de l'année pour que notre présent et notre futur offrent de meilleures perspectives. Il a notamment insisté sur la nécessité de se rassembler : « Face à l'explosion des inégalités ici et partout dans le monde, au développement insidieux de tous les racismes, notamment social, nous devons nous interroger ensemble, comment se rassembler pour créer un rapport de force pour la mise en œuvre d'une culture de paix en organisant des actions permanentes ou ponctuelles ; les causes défendues et présentées ici ce soir sont justes et ancrées dans nos sociétés actuelles. Les réponses à nos combats respectifs et communs ne peuvent être que politiques, nous devons les populariser, faire ensemble pour vivre ensemble, cette soirée en est un moment fort ». La soirée s'est poursuivie par un repas du monde préparé par diverses associations locales et par



un concert de musiques orientales interprétées par Al Kamandjâti : les talents de Palestine – et c'est peu dire – Un moment intense qui a fait vibrer et voyager le public vers les terres tunisiennes, iraniennes, syriennes, etc.



→ Avec le Festival du livre « Autrement, autres mots » les 25 et 26 novembre, c'est à la réflexion, aux débats, mais aussi à la musique que le public a pu s'adonner pendant ce week-end où il a régné une grande



convivialité, que ce soit entre le public, les associations et avec les différents auteurs / conférenciers venus témoigner ou présenter leurs ouvrages. Durant deux jours, c'est autour des mots que se sont articulés les échanges, des mots outils et seules armes acceptables permettant de confronter des idées, des concepts afin de construire des perspectives pour un monde plus humain. Chacun-e a pu échanger collectivement ou individuellement sur des sujets d'actualité, de société, toujours avec la possibilité de se restaurer sainement avec des produits bio. La journée du samedi s'est conclue par un moment fort de solidarité et de fraternité avec le duo Refugees of rap qui a offert au public, en guise de final, un « bœuf » avec de jeunes rappeurs chalettois présents dans la salle.

(1) Voir rétrospective sur la page Facebook de la Ville (chalette.sur.loing) et le site Internet www.ville-chalette.fr



Accueil de loisirs Louis-Aragon

★ Vacances d'hiver 2017

Inscriptions du 11 au 22 décembre
au service scolaire
Mairie de Chalette
(du lundi au vendredi de 13h30 à 17h).
Renseignements : 02 38 89 59 57
ou 06 12 03 28 32
Inscriptions à la semaine, places limitées

EN ROUTE POUR LE FUTUR !

Du 2 au 5 janvier 2018
de 7h15 à 18h30

Durant les vacances de Noël 2017, une équipe pédagogique diplômée et dynamique permettra à vos enfants de développer leur imaginaire et leur créativité, mais aussi de découvrir de nouvelles techniques scientifiques !
À travers ce thème, vos enfants participeront à différentes animations adaptées aux rythmes et besoins des publics maternels et élémentaires : activités scientifiques, manuelles, jeux d'expressions, de construction, grands jeux collectifs...
Sortie collective au cinéma suivie d'un goûter festif le vendredi 5 janvier.

Venez nombreux !

Une fin d'année créative et solidaire

Du 22 au 29 décembre

Les ateliers enfant/parent
s'adressent aux familles adhérentes
ayant des enfants de moins de 10
ans scolarisés à Chalette/Loing

Salle polyvalente de l'école Pierre-Perret

Mer 20 décembre
13h30-15h30

Sortie ciné
Participation : 2€/personne

Ven 22 décembre
19h30-0h30

Soirée des mamans
Participation au repas : 5€/personne

Du 26 au 28 décembre
9h30-10h30

Aide aux devoirs
... et révisions, pour les volontaires

26 et 27 décembre
9h30-12h

Ateliers créatifs
Cartes de vœux, déco de table, ...

Jeu 28 décembre
10h30-15h30

Apéritif et repas partagé
Solidaire avec les aînés, avec le SEMURPA

Ven 29 décembre
12h-19h30

Noël au château
Sortie au château de la Ferté-St-Aubin
Participation : 5€/enfant - 7€/adulte

→ Le Groupe des élus communistes et républicains :

Le transport en commun, compétence de l'Agglomération et vecteur de développement durable, facilite le retour à l'emploi et rompt l'isolement mais doit aussi répondre aux demandes de la population et aux mutations socio-économiques.

Nous arrivons au terme de la Délégation de service public accordée par l'AME à Kéolys. **La Ville de Chalette a engagé des Assises du transport pour permettre aux habitants d'exprimer leurs attentes en termes de mobilité.**

Deux élus de Chalette siègent à la commission des transports. Depuis de nombreuses années, les élus chalettois tentent de porter les besoins des citoyens en matière de déplacement. Les transports en commun remplissant des missions de service public, ils demandent que ceux-ci soient gérés par une régie directe et non plus par une société privée afin de remettre le service public à portée de la population.

Pour ceci nous exigeons du président de l'Agglomération une réelle concertation avec les habitants et élus pour :

- créer une navette interquartiers à Chalette afin d'éviter le passage place Mirabeau,
- permettre aux salariés et aux demandeurs d'emploi d'accéder à leurs lieux de travail et de formation en créant un maillage du réseau, en adaptant les horaires et la régularité aux contraintes horaires des salariés,

- permettre aux habitants du Montargois d'accéder à un bus régulier à l'arrivée des trains,

- octroyer la gratuité du titre de transport aux collégiens et lycéens, aux personnes privées d'emploi et aux personnes âgées,

- permettre aux malades et visiteurs d'accéder à l'hôpital, y compris le dimanche, sans passer plus d'une heure dans le bus. Les élus de Chalette réclament aussi une gare routière pour les lycéens du quartier Château-Blanc, la circulation et l'aménagement à cet endroit ne permettant pas de garantir la sécurité de nos enfants.

En ce qui concerne les routes, nous devons y inclure des pistes cyclables afin d'encourager et sécuriser les trajets en deux roues qui répondent au développement durable, car la voiture est le plus important secteur émetteur de gaz à effet de serre, ainsi qu'à la pratique d'une activité sportive.

Malheureusement, nous constatons que le planning de l'Agglomération relatif au service public de transport transmis en novembre ne permet pas une réelle concertation avec les habitants. Nous demandons que l'AME organise des réunions publiques permettant la mise en œuvre de la concertation.

Venez nombreux le 21 décembre au siège de l'Agglomération montargoise à 18 heures pour exiger un service public de qualité !

→ Le Groupe des élus socialistes :

Une police de proximité, un besoin réel pour notre sécurité au quotidien

La police de proximité est initialement une doctrine d'emploi de la police nationale instaurée à partir de 1998 par le gouvernement de Lionel Jospin et supprimée à partir de 2003 par Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur.

L'importance de cette police de proximité

est vitale pour notre sécurité et surtout par sa capacité à être proche du terrain, mieux intégrée dans le tissu social des quartiers et traiter les problèmes de proximité qui peuvent se poser.

Il est urgent de voir le retour d'une police de proximité proche physiquement de la population, attentive à la situation de chacun et qui a de l'autonomie au niveau local.

→ L'élu Unicité :

Texte non parvenu

→ Le Groupe des élus Les Républicains :

Texte non parvenu

→ Le Groupe des élus FN :

Dominique d'Hayer, élu FN, est décédé à l'âge de 65 ans, d'une longue maladie. Des personnes comme lui, capables de dévoiler leurs opinions politiques se font

rare mais Dominique était un homme de courage. Notre tristesse est grande. Toutes nos condoléances à son épouse Brigitte.

État civil :

Naissances :

VANNIYASINGAM Ganga

ALAN Elif

DAUBRY Louise

DURGUT Nilay

BAENA Maéna

MABRUKI KAMUANA Prince

Mariage :

AYTAC Mehmet et ARSLAN Océane

Décès :

NIVELAIS Patrick

POSLUSZNY Vve SIGDA Jacqueline

ROCHA DA CRUZ ép. MIRANDA

MESQUITA Maria

D'HAYER Dominique

PAYSÉ Bernard

GABEREAU Jackie

THÉPOT ép. DEVERT Micheline

PREVOT Vve MARQUET

SANTERRE ép. GILLET Lucette

SOARES José

Une bourse scolaire pour des étudiants chalettois

Chaque année, la Ville de Chalette octroie des bourses pour des étudiants, jeunes et moins jeunes, de la commune. CAP, baccalauréat, BTS, master... pour 2017, ce sont 72 jeunes, sur 95 dossiers déposés, que les élus ont tenu à aider via cette bourse communale, pour un montant total de 13 035 €. L'attribution de celle-ci est déterminée en fonction du quotient familial : un « petit coup de pouce » dont le montant débute à 70 € et peut aller jusqu'à 310 €.



Les bénéficiaires de la bourse communale de Chalette

Nos peines

Jackie Gabereau nous a quittés

Il est des cycles de vie qui engendrent coup sur coup de la peine, de la tristesse. La période actuelle en est un parfait exemple pour notre commune et ses concitoyens.

En effet, après la disparition de Bernard Lepage et de Bernard Patureau, la Ville de Chalette vient de perdre ce 1^{er} novembre un de ses plus fervents défenseurs en la personne de Jackie Gabereau.

Un militant syndical et politique, humble et humaniste

Né le 22 novembre 1940 à Chalette, Jackie passera la moitié de sa vie professionnelle comme ouvrier professionnel métallurgiste à l'usine ADMI à Cepoy. En 1975, il animera la lutte des travailleurs de cette entreprise contre sa fermeture. Pendant 19 mois, il s'investira corps et âme dans cette bataille difficile mais qui se soldera par une victoire. Il assumera également quelque temps la fonction de secrétaire de la Section du PCF de Chalette et animera une cellule au sein de l'ADMI.

Un soutien indéfectible aux élèves

En 1977 lorsque l'entreprise ferme, il engage une reconversion professionnelle et devient professeur de l'enseignement technique, un titre qu'il aura du mal à intégrer, préférant celui d'ouvrier dont il était fier. Durant toute cette période, il s'attachera à transmettre ses connaissances aux élèves du Lycée Durzy (section technique) et portera un intérêt particulier aux lycéens en difficulté qu'il s'échinera toujours à défendre ; il terminera sa carrière d'enseignant en dessin industriel au LP du Château-Blanc.

Un élu municipal dévoué et à l'écoute

Élu à Chalette de 1977 à 2008, il occupe successivement la fonction d'adjoint à la jeunesse, à l'environnement et à l'urbanisme, au logement et aux affaires scolaires. Il siège également au District puis à la Communauté d'agglomération en tant que conseiller. Il laissera au personnel et aux administrés le souvenir d'un homme dévoué et à l'écoute, ne lâchant rien de ses convictions.

Le vélo et le jardinage, deux de ses passions

Le temps venu de la retraite il consacre son temps libre à cultiver son jardin et à pratiquer le cyclisme de façon assidue avec le club des Cyclorandonneurs chalettois avec lequel il effectuera de grands circuits à vélo, en France et dans toute l'Europe, poussant l'aventure jusqu'à sillonner les routes de Cuba et du Vietnam.

Il avait également occupé pendant plusieurs années la présidence de l'association France-Pologne.

À sa famille, à ses amis et à tous ses proches nous adressons toutes nos condoléances et notre sympathie dans ces moments douloureux.

NB : Lors de la séance du lundi 6 novembre, le Conseil municipal a observé une minute de silence en sa mémoire. Minute de silence qui s'adressait également à M. Dominique d'Hayer, conseiller municipal disparu récemment.

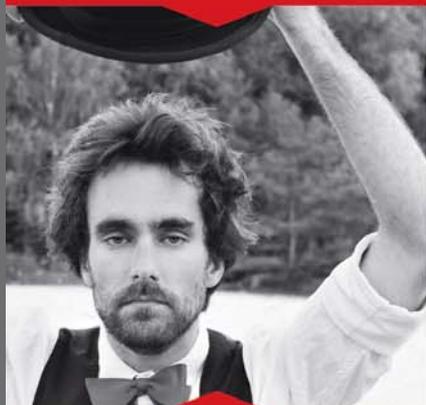


Jackie Gabereau

À l'affiche

Le Hangar

5, rue de la Forêt
45120 CHALETTE-SUR-LOING
02 38 93 17 96



AMAZING GEORGES

Dim 10 décembre à 16h

JONGLERIES, MAGIE ET HUMOUR

Georges est un artiste qui ne l'a pas fait exprès... On lui a mis des trucs dans les mains et on lui a dit : « vas-y, fais-nous rire ! ».

Le problème... c'est qu'il réussit.

Alors, attendez-vous au pire du meilleur mixé avec le meilleur du pire, la sauce « absurde » étant offerte par la maison... !

Marché de Noël

Chapiteau + village de chalets

SAM 16 DÉCEMBRE - 10H-19H
DIM 17 DÉCEMBRE - 9H-19H

PLACE JEAN-JAURES - CHALETTE

70 exposants
Vins et alcools, foies gras, saumon, fruits de mer, volailles, chocolats, thés, macarons et confiseries, miels, bijoux, décorations diverses, maroquinerie, jouets en bois, cosmétiques naturels, pierres...

Père Noël
Samedi : 15h45-16h15 et 17h30-18h.
Dimanche : 15h-15h30 et 16h45-17h30.
N'oubliez pas votre appareil photo !

Randonnée
Dimanche à 9h, départ de la Maison des arts, avec la Randonnée chalettoise au profit de l'association SENAM

Concert
Dimanche à 15h, concert de la chorale l'Air du temps à l'église de Chalette-bourg

Restauration

Village associatif
Nombreux stands d'associations solidaires et équitables.

Animations
Samedi et dimanche à 11h et 16h : arts du cirque ambulants avec les Croqueurs de pavés.

Balades en calèche

Parkings
Place Jean-Jaurès, Mairie, Foyer Paul-Marlin, centre de loisirs Louis-Aragon

Chalette sur-Loing

Brèves

Ateliers informatiques de l'espace public numérique :

- samedi 9 décembre à 10 h : cycle débutant 5 – Messagerie

- samedi 16 décembre à 10 h : cartes de vœux

À la médiathèque – Contact :

Pierre Kister – 02.38.07.24.92 –

courriel : epn.chalette@gmail.com

Avocat conseil :

prochaine permanence **mercredi**

13 décembre sur rendez-vous au 02.38.89.59.43 ou 59.45

Concours des décorations de Noël et vitrines :

- inscriptions au service Vie des quartiers au 02.38.98.87.92

jusqu'au **15 décembre dernier délai**

- remise des récompenses le

samedi 6 janvier à 14 h 30 –

Maison des associations

Conseil municipal :

prochaine séance publique **lundi**

18 décembre à 20 h 30 – Hôtel de ville

Recrutements temporaires :

la mairie recherche deux agents recenseurs pour la période du 18 janvier au 24 février 2018 pour le

secteur du Lancy et de Kennedy-Pontonnerie. *Qualités requises :*

faire preuve de neutralité et de secret professionnel

(respect de la confidentialité

des informations recueillies), disposer de capacités à remplir un

formulaire, qualité relationnelle

(aimer le contact, aptitude au

dialogue pour impliquer les

habitants), disponibilité (horaires

flexibles, notamment en soirée

et week-end), grande capacité

d'organisation, de rigueur et

de méthode pour restituer les

informations dans les délais)

Pour tout autre renseignement

contacter : Cécile Scandella

Farnault – courriel :

elections@ville-chalette.fr –

Tél : 02.38.89.59.57

Chasse interdite à proximité des habitations :

le maire rappelle que la chasse

est strictement interdite sur le

territoire de la commune, quel

que soit l'animal visé. Les

contrevenants sont susceptibles

d'être verbalisés par la police et

les gardes-chasse.